

28 Mai 2021

APPEL À PROJETS

Documenter l'engagement pasteurien en période de pandémie
Création d'archives orales et analyse des valeurs et motivations
soutenant la contribution des Pasteuriennes et Pasteuriens
à la riposte sanitaire au SARS-COV-2

Date de clôture de l'appel à projets : **7 juillet 2021 à minuit**
(heure de Paris)

Adresse de publication de l'appel à projets :

<https://research.pasteur.fr/en/call/linstitut-pasteur-et-linstitut-covid-19-ad-memoriam-lancent-un-appel-a-projets-pour-documenter-lengagement-des-pasteuriens-lors-de-la-pandemie/>

<https://www.institutcovid19admemoriam.com>

MOTS-CLÉS

Mémoire ; engagement ; mobilisation ; action ; riposte sanitaire ; COVID-19 ; pandémie; héritage de Louis Pasteur ; ressources axiologiques et éthiques ; communauté ; valeurs ; motivations.

DISCIPLINES CONCERNÉES :

Histoire, sociologie, anthropologie, philosophie et éthique.

DATES IMPORTANTES

CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS

Les propositions de projets doivent être envoyées à l'adresse mail suivante :

archivesoralesIP@pasteur.fr

impérativement avant la clôture de l'appel :

le 07/07/2021 à minuit (heure de Paris)

CONTACT

archivesoralesIP@pasteur.fr

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS.....	4
1.1. Contexte.....	4
1.2. Objectifs de l'appel à projets.....	6
2. DEPOT DE LA PROPOSITION DE PROJET.....	6
2.1. Nature des projets et mode de dépôt.....	6
2.2. Qui peut déposer une proposition ?.....	7
2.3. Contenu du dossier de dépôt d'une proposition.....	7
2.4. Éligibilité.....	8
3. EXAMEN DES PROPOSITIONS DE PROJET, SELECTION ET COMMUNICATION DES RESULTATS	9
4. FINANCEMENT.....	9
5. SUIVI SCIENTIFIQUE DU PROJET.....	9

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

1.1. Contexte

L'institut Pasteur, fondation privée reconnue d'utilité publique, institut de recherche de renommée internationale, a joué un rôle majeur dans la riposte sanitaire au SARS-COV2 dès les premiers temps de l'épidémie, en apportant par ses travaux scientifiques et son engagement aux côtés des autorités de Santé une contribution décisive dans les champs de la Recherche et de la Santé publique.

Ainsi, dès le mois de janvier 2020, le CNR (Centre National de Référence) des virus des infections respiratoires (dont la grippe) de l'Institut Pasteur développe une technique de détection du SARS-CoV-2 très sensible et robuste, permettant d'effectuer les premiers diagnostics. Cette technique sera très rapidement transférée dans les laboratoires des grands centres hospitaliers. Cette action est l'une des premières qui associe, aux yeux du grand public, l'action de l'Institut Pasteur au virus Sars-Cov2. Elle inaugure un effort de recherche extraordinaire alors même qu'en raison des contraintes sanitaires et du confinement, l'ensemble des structures pasteurienne et des activités qui y sont menées sont bouleversées et doivent être réaménagées en urgence.

Une Task force est organisée (comme ce fut le cas lors des épidémies Ebola et Zika) et plusieurs appels à projets sont lancés afin de répondre, par la science et la recherche, à la pandémie. Plusieurs centaines de personnes à Paris et plusieurs équipes du réseau international des Instituts Pasteurs mettent sur pied des recherches dans les domaines suivants : connaissance du virus et de sa pathogénèse, développement d'outils diagnostiques et d'outils de recherche, recherches en épidémiologie et modélisation, recherches cliniques, prophylaxie et candidats-vaccins, bio-informatique...

Au-delà de ces recherches, qui ont eu un écho médiatique sans précédent, l'Institut Pasteur est appelé à jouer un rôle d'opérateur pour les autorités sanitaires françaises, dans le domaine de la validation des performances des tests diagnostiques virologiques et sérologiques. Dans le contexte juridique de l'état d'urgence sanitaire, ces relations étroites avec des autorités de santé, dont les rôles, les positions publiques et juridiques évoluent avec les connaissances sur le virus et la maladie, impliquent la pleine mobilisation et l'engagement à la fois des chercheurs, des services administratifs et techniques pasteurien qui les accompagnent.

Cette mobilisation exceptionnelle fait elle-même écho à d'autres engagements majeurs dans la lutte contre les épidémies (peste, diphtérie, Influenza, Ebola, Zika, ...) dont le plus récemment connu reste, sans doute, la contribution de l'Institut à la découverte du virus du sida en 1983, pour laquelle Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier reçurent le Prix Nobel en 2008.

Si les travaux scientifiques actuels de l'Institut bénéficient d'une reconnaissance internationale, si la contribution des découvertes de Louis Pasteur aux Sciences biomédicales¹ est aujourd'hui étudiée² et discutée³, peu de choses sont connues au sujet des Pasteuriens eux-mêmes, hormis pour ceux que l'Histoire a, individuellement, distingués.

¹ Collectif, *L'Institut Pasteur: recherche d'aujourd'hui, médecine de demain*, La Martinière, 2017

² <https://webext.pasteur.fr/archives/b-ths.html>; <https://webext.pasteur.fr/archives/b-pub.html>

³ B. Latour, *Pasteur : guerre et paix des microbes*, Éditions La Découverte, 2011 (1984 pour la première édition)

Composée de quelques personnes en 1887 au moment de la création de l'Institut, cette « communauté » se reconnaît par l'existence même d'un vocable pour la désigner : « Les Pastoriens », qui se reconnaissent aujourd'hui plus volontiers sous l'appellation de « Pasteuriens », selon l'appellation créée par le médecin journaliste, Maurice de Fleury à la fin du 19^ès (appellation ici retenue). Plus de 2700 collaborateurs composent aujourd'hui cet ensemble : femmes et hommes de nationalités diverses⁴, aux profils et compétences distincts (personnels scientifiques mais aussi personnels administratifs et techniques), qui œuvrent quotidiennement à la réalisation des grandes missions de l'Institut.

Si la variété des profils, des motivations, des attentes et des intérêts (scientifiques ou non) des Pasteuriens est grande, on peut faire l'hypothèse, que la plupart, d'une manière ou d'une autre, entretiennent une « relation » avec le fait de travailler pour et dans une institution qui revendique son histoire et son originalité.

Pourtant, au-delà des résultats de recherche très médiatisés, on connaît **peu de choses des ressorts, - motivations et valeurs -, qui soutiennent l'action et les choix des Pasteuriens, et de la façon dont ils vivent leur travail, en particulier lorsqu'en raison d'une pandémie telle que nous la vivons, la médiatisation et les attentes sociales s'intensifient. De quoi fut fait - de quoi est fait - l'engagement des Pasteuriens dans cette temporalité particulière ?** Si les épidémies sont par définition des périodes critiques, où s'exacerbent les inégalités et les fragilités individuelles ou collectives, elles sont aussi des moments de tension, voire de dilemme, entre valeurs et convictions, entre gestes habituels et actions exceptionnelles. **Au-delà de l'excellence scientifique, quel sens les Pasteuriens donnent-ils à leur action dans ce contexte ?**

L'héritage de Louis Pasteur ne comporte pas uniquement des découvertes et des innovations scientifiques, voire un « style » de recherche comme l'indiquait François Jacob à l'occasion des 100 ans de l'Institut⁵, il renvoie aussi à des valeurs partagées (qui sont autant de ressources axiologiques) dont témoignent, par exemple, la *Charte des Valeurs Pasteuriennes* ou, plus largement la *Charte Éthique* de l'Institut en cours de renouvellement. Il apparaît pertinent d'analyser comment ces valeurs sont comprises, ces ressources mobilisées et comment elles peuvent être questionnées, individuellement ou collectivement, par les Pasteuriens à l'occasion de ces « évènements de l'Histoire », à la fois singuliers et récurrents, que constituent les épidémies.

La mise sur pied de cet appel à projet s'inscrit dans l'axe « science et société » du Plan stratégique de l'Institut, en lien avec le comité de pilotage de l'axe et sous l'égide du Comité d'éthique de l'Institut Pasteur.

Cette démarche s'inscrit également dans la participation de l'Institut Pasteur à l'**Institut Covid-19 Ad Memoriam⁶ (Université de Paris / IRD) qui a pour mission la collecte, l'archivage et l'analyse des traces et mémoires – ordinaires comme extraordinaires - de la pandémie.** Covid-19 Ad Memoriam a pour partenaires des institutions de recherche (CNRS, INSERM/ANRS-MIE, Institut Pasteur, Sciences Po, ENS, Institut du médicament, etc.), de santé (Organisation mondiale de la santé, Santé Publique France, Haut Conseil de la Santé Publique, Fédération hospitalière de France, Comité consultatif national d'éthique, CN2R, etc.), du droit et de la justice (Institut des hautes études de la justice), des associations (France Victimes, ATD Quart Monde, etc.), des collectivités (Mairie de Paris, etc.) mais aussi des cultes et de la culture.

⁴ Selon le bilan social 2019, plus de 75 nationalités étaient recensées parmi les Personnels de l'Institut Pasteur

⁵ F. Jacob, « Pasteur et pasteuriens : un certain style en science », La Vie des Sciences, *Comptes rendus*, série générale, tome 4, n°5, p. 437-447 – Sept.-Oct. 1987.

⁶ <https://www.institutcovid19admemoriam.com/>

Le présent appel à projet vise à sélectionner et financer le meilleur projet visant à conserver, sous la forme d'archives orales, les traces et mémoires de cette pandémie au sein de la communauté des Pasteuriens et à analyser, au travers de celles-ci, l'engagement des Pasteuriens dans le cadre de la riposte sanitaire au SAR-COV-2.

1.2. Objectifs de l'appel à projets

Le présent appel à projet vise, après sélection, à financer une équipe de deux chercheurs (un binôme) issus d'horizons disciplinaires distincts au sein de la liste des disciplines éligibles au présent appel, travaillant en équipe pluridisciplinaire déjà constituée ou à constituer pour l'occasion, par le biais d'un financement post doctoral⁷ de deux ans attribués à chacun des membres de ce binôme aux fins :

(a) de constituer des archives orales de l'Institut Pasteur par le biais de la mise au point, de la conduite et de l'enregistrement d'interviews menées auprès du personnel pasteurien (personnel scientifique, fonctions supports, services techniques) selon une méthodologie pertinente, visant à documenter les actions et les choix des Personnels de l'Institut Pasteur en lien avec la pandémie au SARS-COV2 et à en conserver la trace par le biais d'enregistrements oraux associés à l'établissement, pour chaque interview réalisée, d'une fiche chronothématique détaillée ;

(b) d'assurer une première analyse de ce patrimoine mémoriel ainsi constitué aux fins de comprendre et d'analyser les ressorts (valeurs, motivations) de ces choix et actions, en particulier sous l'angle de leurs liens avec l'« héritage pasteurien » (valeurs, mémoire, récits).

L'équipe retenue par le Comité de sélection indépendant sera rattachée administrativement au « Centre de Ressources en Information scientifique » (CeRIs) de l'Institut Pasteur et disposera, du soutien d'un Comité de pilotage et d'un suivi annuel par un Comité scientifique dédiés, en étroite collaboration avec l'Institut Covid19 Ad memoriam.

Ces archives orales constitueront l'une des façons par lesquelles l'Institut Pasteur entend participer à l'Institut Covid-19 Ad Memoriam, et pourront dès lors être accessibles et exploitables ultérieurement dans le cadre de la collaboration avec cet Institut, une fois les modalités de ce partage définies.

2. DÉPÔT DE LA PROPOSITION DE PROJET

2.1. Nature des projets et mode de dépôt

Les projets soumis doivent être des **projets pluridisciplinaires** associant, par le biais de l'équipe (binôme) constituée et par les méthodologies retenues, au moins deux des disciplines appartenant aux champs suivants des sciences humaines et sociales : histoire, sociologie, anthropologie, philosophie et éthique.

Les projets soumis doivent permettre au Comité de sélection indépendant qui examinera les propositions soumises, de disposer d'une description aboutie du projet, de la définition et de

⁷ Selon les cadres et barèmes en vigueur à l'Institut Pasteur

la justification des méthodologies retenues, d'un chronogramme des activités et d'une première réflexion sur les modalités de restitution de cette recherche auprès de la Communauté pasteurienne.

Les projets sont à envoyer avec l'ensemble des documents demandés via l'adresse suivante : archivesoralesP@pasteur.fr, avec indication en objet du mail : « AAP- soumission »

2.2. Qui peut déposer une proposition ?

Peuvent candidater toute équipe pluridisciplinaire composée de deux chercheurs-titulaires d'un PhD (obtenu au plus tard 7 ans avant la date de soumission du projet en réponse au présent appel).

La pluridisciplinarité requise ici nécessite l'association d'au moins deux champs disciplinaires suivants : histoire, sociologie, anthropologie, philosophie et éthique.

Les conditions d'éligibilité sont détaillées au point 2.4.

2.3. Contenu du dossier de dépôt d'une proposition

Le dossier de dépôt devra comprendre les éléments suivants et sera organisé dans l'ordre ci-dessous indiqué :

1. **Présentation générale du projet** (maximum 5.000 mots), y compris les méthodes retenues pour :
 - sélectionner les témoins/informateurs privilégiés en assurant une représentation pertinente des différentes catégories professionnelles (scientifiques, non scientifiques, cadre personnel technique, ...) au sein de l'Institut Pasteur ;
 - identifier et formuler les questions à poser en lien avec l'angle spécifique de l'appel : motivations et valeurs soutenant l'action des personnels de l'Institut en lien avec la pandémie au SARS-COV2 ;
 - mener les entretiens (entretien semi-directif, récit de carrière, entretien individuel ou collectif, etc.), choix du ou des intervieweurs, choix du mode d'enregistrement [sonore ou filmé] etc.) ;
 - l'exploitation et l'analyse des témoignages (fichage et définition des instruments de travail et de documentation en ce compris l'établissement de fiches chrono-thématiques, choix ou non d'une base de données, citation, transcription ou non, dispositif de consultation ou de diffusion, publication, édition, base de données etc.).
2. **Une présentation des enjeux éthiques et juridiques** en lien avec la conduite du projet (protection de la vie privée et respect du Règlement général sur la protection des données ou RGPD⁸) et la communicabilité des résultats de celui-ci (gestion des droits d'auteur patrimoniaux et de protection des données personnelles ou de la vie privée).
3. **La description des diplômes et compétences** (C.V., copie du diplôme de doctorat, liste de publications) et des atouts spécifiques de l'équipe candidate permettant la bonne réalisation du projet.

⁸ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679>

4. **Le plan de travail**, objectif par objectif.
5. **Le calendrier** dans le cadre de la durée de 24 mois du financement
6. **Une bibliographie** de base sur laquelle s'est appuyée l'équipe pour la rédaction du projet.
7. Au moins **deux lettres de recommandation**, issues de personnes expertes dans les disciplines éligibles.

2.4 Éligibilité

2.4.1 Conditions d'éligibilité générale

Sont éligibles lorsqu'elles ont soumis un dossier complet (voir point 2.3), les équipes pluridisciplinaires composées de :

- Les candidats de toute nationalité, quel que soit leur genre, dont la langue de travail est le français et dont l'un au moins des membres dispose d'une excellente maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
- Les candidats ayant obtenu leur doctorat dans l'une des disciplines éligibles (histoire, sociologie, anthropologie, philosophie et éthique), **depuis moins de 7 ans** à la date de la soumission de la réponse à l'appel à projet.

2.4.2 Conditions spécifiques aux congés de maternités

Les femmes candidates en post-doctorat bénéficient d'une année de dérogation par enfant. Par exemple, la période d'éligibilité énoncée au 2.4.1 est étendue comme suit dans le cas d'une seule grossesse : « [la candidate concernée] ayant obtenu son doctorat dans l'une des disciplines éligibles (histoire, sociologie, anthropologie, philosophie et éthique), depuis moins de 8 ans à la date de la soumission de la réponse à l'appel à projets ».

2.4.3 Conditions relatives au début et à la fin du financement alloué

Les lauréats retenus doivent être en mesure de commencer leur travail de recherche entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2021.

Le programme de recherche proposé doit être réalisable dans le cadre du financement de deux ans.

Après la soumission de la candidature et jusqu'à la sélection finale, nous remercions chaque équipe candidate d'informer l'Institut Pasteur via l'adresse : archivesoralesIP@pasteur.fr de tout changement qui pourrait avoir un impact sur l'acceptation du financement par l'équipe candidate.

Le montant du financement pour chaque membre de l'équipe lauréate sera fonction des grilles en vigueur relatives aux financements postdoctoraux à l'Institut Pasteur.

3. EXAMEN DES PROPOSITIONS DE PROJETS, SÉLECTION ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les propositions reçues à la date du 7 juillet 2021 à minuit seront soumises à la vérification de leur recevabilité. Les équipes ayant soumis une candidature non éligible en seront informées au plus tôt.

Les projets déclarés recevables seront évalués par un **Comité de sélection** composé d'experts indépendants, reconnus dans le champ des différentes disciplines éligibles au sein de cet Appel, qui évalueront les propositions au regard des critères suivants :

- **L'excellence du contenu de la proposition** : adéquation aux objectifs de l'appel, originalité, étayage scientifique et méthodologique, ...
- **L'adéquation et la faisabilité du plan de travail**
- **La qualité de l'équipe (complémentarité disciplinaire, qualification, expérience)**

Les candidats seront prévenus par courriel pour le 31 août 2021 au plus tard.

4. FINANCEMENT

Chaque membre du binôme lauréat de l'Appel bénéficiera d'un financement d'une durée de 24 mois, dont le montant sera déterminé selon les grilles en vigueur relatives aux financements postdoctoraux à l'Institut Pasteur.

5. SUIVI SCIENTIFIQUE DU PROJET

L'équipe bénéficiaire du financement sera rattachée administrativement au sein du CeRIs de l'Institut Pasteur et pourra bénéficier de contacts réguliers avec une équipe d'archivistes et de documentalistes expérimentés.

Le suivi du projet s'effectuera en étroite collaboration avec l'Institut Covid19 Ad Memoriam, au travers :

- De réunions régulières **du Comité de pilotage du projet** (M1-M4-M8 -M12- M16-M20-M24) impliquant différents interlocuteurs ayant une bonne connaissance de l'Institut Pasteur et des démarches associées à la constitution d'archives.
- Des réunions annuelles **du Comité scientifique du projet** qui réunit des personnalités reconnues pour leur expertise dans le champ des disciplines concernées.

Institut Pasteur
25-28 Rue du Dr Roux, 75015 Paris
01 45 68 80 00

www.pasteur.fr

